

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE PROMUTUEL BORÉALE TENUE LE 18 JUIN 2021 À 17 H 00 EN MODE VIRTUEL

AGA-2021-06-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

À 17 h 00, le Président, M. Jean Cotten déclare l'assemblée générale annuelle de Promutuel Assurance Boréale officiellement ouverte. Il enchaîne en souhaitant la bienvenue à tous les membres-assurés et en les remerciant pour leur participation.

M. Cotten s'informe à savoir s'il y a quorum. À titre de Secrétaire, M^{me} Kathy Bélanger confirme que le quorum est atteint avec vingt-sept (27) membres de la Société. L'article 4 du Règlement intérieur spécifique de la Société, stipule qu'un minimum de vingt-cinq (25) membres de la Société est requis pour constituer le quorum.

M^{me} Bélanger donne quelques directives aux membres-assurés afin de s'assurer du bon déroulement de l'assemblée.

AGA-2021-06-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président, M. Cotten, procède à la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION : RAGA-2021-06-01

Il est **proposé** par le Conseil d'administration et **appuyé** de M. Patrice Sirard **d'accepter** l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

AGA-2021-06-03 RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE PORTANT SUR L'AVIS DE CONVOCATION

M. Cotten invite M^{me} Bélanger à faire le rapport sur l'avis de convocation. M^{me} Bélanger confirme à l'assemblée qu'un avis de convocation indiquant le lieu, la date et l'heure de la présente assemblée a été diffusé sur le site Internet de la Société le 25 mai 2021, soit plus de quinze (15) jours, mais moins de quarante-cinq (45) jours de la date de l'assemblée. Une mention indiquait les sièges en élection, la procédure à suivre pour poser sa candidature et la procédure à suivre pour les membres qui désiraient se faire représenter à l'assemblée.

Compte tenu du rapport fourni par la secrétaire, M. Cotten propose au nom du Conseil d'administration de renoncer à la lecture de l'avis de convocation.

RÉSOLUTION : RAGA-2021-06-02

Il est **proposé** par le Conseil d'administration et **appuyé** de M. Sylvain Fréchette **de renoncer** à la lecture de l'avis de convocation.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

AGA-2021-06-04 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE TENUE LE 17 JUIN 2020

Considérant que le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 17 juin 2020 était disponible sur le site Internet de la Société, M. Cotten propose au nom du Conseil d'administration de renoncer à la lecture du procès-verbal.

RÉSOLUTION : RAGA-2021-06-03

Il est **proposé** par le Conseil d'administration et **appuyé** de M^{me} Nicole Morneau **de renoncer** à la lecture du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 17 juin 2020.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le président propose au nom du Conseil d'administration l'adoption du procès-verbal, tel que présenté.

RÉSOLUTION : RAGA-2021-06-04

Il est **proposé** par le Conseil d'administration et **appuyé** de M. Gilbert Brassard **d'adopter** le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 17 juin 2020, tel que présenté.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

AGA-2021-06-05 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

M. Jean Cotten s'adresse aux membres-assurés. Il rappelle que, tel que prévu par la Loi, les membres-assurés peuvent s'informer sur l'administration générale du Conseil d'administration, étant donné qu'être membre d'une société mutuelle leur accorde le privilège de s'informer des résultats généraux de leur assureur.

Pour débiter, M. Cotten précise que le territoire de la Société s'étend de Témiscamingue-Sud jusqu'aux Laurentides et que la Société se définit, plus que jamais, par la proximité avec ses membres-assurés et un désir sans cesse renouvelé d'offrir un service distinctif.

Il mentionne que l'année 2020 a été pour le moins particulière avec la pandémie de la Covid-19. En effet, elle laissera sa marque dans l'histoire de notre organisation, puisqu'après avoir été confrontée à des événements météorologiques extrêmes dans les dernières années, l'industrie de l'assurance de dommages a connu un répit en matière de sinistralité en 2020.

M. Cotten présente les membres du Conseil d'administration. Il fait état des rencontres du Conseil d'administration et des différents comités.

Pour terminer son rapport, il présente les membres siégeant au Groupe Promutuel avec des rôles qui comptent pour exprimer les besoins de notre mutuelle et remercie chaleureusement les membres-assurés pour leur présence et leur souhaite bonne soirée.

AGA-2021-06-06 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

M^{me} Kathy Bélanger s'adresse à l'auditoire. Pour débiter, elle présente les membres de l'équipe de direction et les remercie pour leur agilité d'adaptation en cette situation exceptionnelle liée à la pandémie.

Elle mentionne qu'en 2020, tel que mentionné par le Président, les défis ont été bien différents des cocktails météorologiques des dernières années. La pandémie de la COVID-19 a fait retourner tout le monde à la maison et une baisse de sinistralité a été constatée. Une remise de primes a été offerte aux membres-assurés ou, à leur choix, un don à un organisme bien de chez nous. Ainsi, la générosité de nos membres a permis de remettre un montant de 6 000 \$ aux banques alimentaires.

En fin d'année, le Groupe Promutuel a été visé par une cyberattaque, ce qui a causé une panne temporaire de nos systèmes informatiques. D'ailleurs, elle souligne l'engagement et la détermination des équipes devant cette situation exigeante, ainsi que nos membres-assurés et nos partenaires de leur fidélité, leur patience et leur compréhension.

M^{me} Bélanger poursuit en présentant Promutuel Boréale en chiffres et remercie publiquement tous les employés ainsi que les administrateurs.

Pour terminer son rapport, elle soumet que la Société est toujours au cœur de nos communautés, pour soutenir et redonner aux organismes d'ici par le versement de dons et commandites, soit plus de 132 000 \$ en 2020.

AGA-2021-06-07 PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

La Secrétaire enchaîne avec la présentation des résultats de l'exercice financier qui se détaillent comme suit au 31 décembre 2020 (en milliers de dollars) :

Primes souscrites	68 181 \$
Primes nettes gagnées	48 287 \$
Indemnités et frais inhérents	29 720 \$
Sinistres nets	23 460 \$
Total des frais nets	14 407 \$
Résultat d'assurance	10 420 \$
Résultat avant impôts	11 287 \$
Résultat net	8 240 \$
Résultat étendu	7 985 \$

Les membres semblent satisfaits de la présentation des états financiers, puisqu'aucune question n'est posée sur les résultats.

AGA-2021-06-08 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

AGA-2021-06-09 ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

À la demande du Président, la Secrétaire d'assemblée fait rapport sur les mises en candidatures. Deux (2) mises en candidatures ont été reçues dans les délais prescrits et sont conformes aux dispositions du Règlement intérieur spécifique de la Société. Voici les sièges en élection et les noms des candidats:

Au siège numéro 2, secteur Témiscamingue, M. Sébastien Lebel a posé sa candidature au poste d'administrateur.

Au siège numéro 5, secteur « Ouvert », aucune candidature n'a été reçue.

Au siège numéro 6, secteur « Laurentides », M. Gilbert Brassard a posé sa candidature au poste d'administrateur.

Puisqu'une seule candidature a été reçue pour les sièges no 2 et no 6, M^{me} Bélanger déclare donc élus par acclamation :

M. Sébastien Lebel est élu au siège numéro 2;
M. Gilbert Brassard est réélu au siège numéro 6;

Le siège no 5 demeurant vacant;

M^{me} Bélanger et M. Cotten offrent leurs félicitations aux candidats.

AGA-2021-06-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie chaleureusement les membres de leur présence, déclare l'assemblée levée à 17 h 36 et invite les membres à demeurer présents pour le tirage de prix de participation.

JEAN COTTEN
PRÉSIDENT

KATHY BÉLANGER, CPA, CA
SECRÉTAIRE

PROVISOIRE